

Jeudi 13 juillet 2023

## Un nouveau directeur pour les affaires juridiques et internationales de l'Adami

Anne-Charlotte Jeancard, directrice des affaires juridiques et internationales de l'Adami a quitté ses fonctions en juillet 2023 pour une retraite amplement méritée. Avocat spécialisée en propriété intellectuelle depuis 1981, elle avait rejoint l'Adami en 2013. En tant que membre du comité de direction de l'Adami elle a conduit la mise en conformité de la société avec les nouvelles exigences de la directive gestion collective en 2016, et œuvré activement pour l'adoption des directives européennes de 2019 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans l'univers numérique. Elle a contribué aux accords de partenariat avec les OGC de droits voisins en France, ainsi qu'au développement des accords avec de nombreux OGC étrangers portant à 32 le nombre de pays où les associés de l'Adami sont aujourd'hui représentés. Enfin, Anne Charlotte Jeancard a représenté l'Adami au sein du SCAPR, le réseau mondial des OGC d'artistes interprètes en tant que coordinateur du Legal working group et du groupement européen AEPO ARTIS dont elle est vice-présidente, fonction qu'elle conservera jusqu'en mai 2024.



Blaise Lefevre, ancien directeur adjoint, lui succède. Titulaire d'un magistère en droit de l'Université de Poitiers et d'un master droit, économie et gestion de l'audiovisuel de l'Université Paris-Sorbonne-INA, il intègre la direction des affaires juridiques et internationales de l'Adami en 2007. Il y a été successivement responsable des accords conventionnels puis responsable du service des droits exclusifs et de l'international. Expert juridique de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies, ses 20 ans d'expérience seront un atout pour défendre les droits des artistes-interprètes et assurer leur développement.

---

Bruno Boutleux, directeur-général gérant : « *L'énergie d'Anne-Charlotte, sa créativité et sa parfaite connaissance de la propriété intellectuelle ont largement contribué à améliorer les droits des artistes-interprètes en France et ailleurs. Elle aura marqué notre société et nous lui rendons un hommage fraternel et ému.*

*J'ai toute confiance en Blaise pour prendre sa digne succession. Son expertise nous sera précieuse pour mener à bien les chantiers qui s'offrent à nous. En premier lieu l'application de la rémunération proportionnelle dans le cinéma et l'audiovisuel ainsi que la collaboration entre OGC nationaux et internationaux ».*

---

### Contact presse

Benjamin Sauzay  
[bsauzay@adami.fr](mailto:bsauzay@adami.fr)  
07 86 95 55 94



Retrouvez toute notre actualité sur  
[www.adami.fr](http://www.adami.fr)

Société de services aux artistes-interprètes : gestion des droits, défense des intérêts, aide financière aux projets et accompagnement de carrière.

L'envoi de la présente communication donne lieu au traitement de vos données personnelles. Le responsable du traitement est l'Adami. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles, ainsi que de limitation ou d'opposition au traitement de celles-ci.

Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de l'Adami via le formulaire de messagerie accessible à l'adresse suivante : [le formulaire de messagerie](#) du site de l'Adami (sélectionner « contacter le délégué à la protection des données (DPO)»), ou par courrier (14-16 rue Ballu 75311 Paris Cedex 09).

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de l'Adami, vous pouvez vous